

CODE FORMATION :

IND2



**PUBLIC :**

Médecins du travail, infirmiers, ingénieurs et animateurs sécurité, Organismes de contrôle extérieurs et les bureaux d'études indépendants.



**EFFECTIF :**

6 à 12 personnes



**PRIX :**

450 € HT / Jour / Personne



**DUREE ET LIEUX :**

2 ou 3 jours  
PARIS / TOULOUSE

INTRA entreprise : nous contacter

**MODALITÉS**

**PEDAGOGIQUES**

Diaporama avec exposés  
Illustrations à partir de cas concrets et de retour d'expérience.

**MOYENS PEDAGOGIQUES**

Remise des documents par voie électronique.

**MODALITÉS INTERVENTION**

En présentiel.

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Modalité d'évaluation des acquis par questionnaires à la fin de la session de formation.

**MODALITÉS DE SUIVI**

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

**Siège social**

163 rue du Colombier  
31670 LABEGE  
Tél: +33(0)5 62 24 36 76  
SIRET 450 059 001 000 21

# Mesurer l'exposition au bruit des salariés conformément au code du travail et à la norme NF en ISO 9612



**OBJECTIFS:**

**A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :**

- Fournir aux participants les outils et méthodes qui leur permettront d'évaluer, à partir de calculs ou de mesures, l'exposition sonore quotidienne de personnels soumis à des expositions variables et à statuer sur le critère de pénibilité.
- Faire le point sur les autres caractéristiques acoustiques utiles à mesurer.



**PRE-REQUIS :**

Pas de pré-requis pour cette formation.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ :

### 1. Notions techniques fondamentales

- Rappels des grandeurs physiques fondamentales : puissance, pression, et intensité acoustique,
  - Notions de calculs élémentaires sur le dB :
  - Définitions et utilisation des différentes échelles de dB,
  - Addition et soustraction de niveaux en dB,
  - Multiplication et division de niveaux en dB,
  - Calcul de niveau continu équivalent en fonction des niveaux et durées d'expositions partielles,
  - Calcul de niveau de pression globales (A) à partir de niveaux de pression par bandes d'octave.
- Les matériels et méthodes pour la mesure du bruit :
  - La chaîne sonométrique de base, son fonctionnement et son étalonnage,
  - Les différents sonomètres, simples, intégrateurs, avec filtres, avec stockage.

### 2. Exigences Réglementaires et normatives

- Rappel et discussion des textes réglementaires et normatifs :
  - Directive 2003/10/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 6 février 2003,
  - Code du travail dont Articles L4161-1 et D4161-2 relatifs à la pénibilité,
  - Norme NF EN ISO 9612 (mai 2009).
- Exemples d'application de l'annexe de la norme NF EN ISO 9612.

### 3. Méthodologie d'évaluation du niveau d'exposition quotidien et du critère de pénibilité

- Les éléments d'une approche participative et concertée efficace,
- L'analyse du travail théorique, préalable au mesurage,
- Les mesures initiales avec suivi de l'opérateur et analyse de l'activité réelle,
- Le repérage des éléments déterminants,
- L'analyse statistique des résultats,
- Le plan de contrôle périodique.

### 4. Les autres caractéristiques utiles à mesurer

- Réverbération et décroissance spatiale,
- Isolement aux bruits aériens entre locaux,
- Puissance acoustique,
- Rapport signal sur bruit et émergence.

### 5. Travaux pratiques

- Mesurage et dépouillement de bruits stables ou fluctuants
- Application à l'évaluation de l'exposition quotidienne (à un bruit variable),
- Utilisation d'exposimètres stockeurs (programmation des paramètres, étalonnage, etc),
- Utilisation de logiciels de dépouillement,
- Utilisation du logiciel DIAG.Lexd® d'aide au mesurage, à l'analyse statistique des résultats et au classement du personnel par rapport aux seuils réglementaires.

Si vous êtes en situation de handicap contacter [guy.capdeville@gamba.fr](mailto:guy.capdeville@gamba.fr)

[formation@gamba.fr](mailto:formation@gamba.fr)

[www.gamba.fr](http://www.gamba.fr)

N° déclaration d'activité : 73.31.04256.31